

AMENDEMENT

**Rapport N° CP-2021-10-11-4
N° applicatif 2569**

Exposé sommaire

La Collectivité européenne d'Alsace est un acteur incontournable de la démarche Territoire Zéro Chômeurs de Longue Durée. Une des clés pour que cette démarche soit une réussite est la capacité à mobiliser les acteurs du territoire et les personnes durablement privées d'emploi.

A ce titre, le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire propose de soutenir la démarche de l'association ABCDE à hauteur du financement du poste d'animation demandé (5 000€).

Pour mémoire, l'association a sollicité la Ville et l'Eurométropole de Strasbourg à hauteur de 25 000€ et la Région Grand Est à hauteur de 5 000€.

Amendement

REPLACER :

Il est proposé une participation de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 1000 €.

PAR

Il est proposé une participation de la Collectivité européenne d'Alsace à hauteur de 5000 €.

Amendement déposé par M Florian Kobryn pour le groupe Alsace écologiste, citoyenne et solidaire.



Florian Kobryn